

Conditions générales de vente et Charte RGPD

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Champs d'application:

1. L'ensemble de ces conditions est de rigueur et de stricte observance et applicable à toutes les commandes. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions lors de la commande et déclare expressément les accepter. Les présentes conditions valent à l'exclusion et par priorité sur d'éventuelles conditions ou clauses contraires indiquées par le client. Il ne peut être dérogé aux présentes conditions que moyennant l'accord écrit du vendeur.
2. Il est expressément précisé que le fait pour le vendeur de ne pas mettre en œuvre l'une ou l'autre clause énoncées dans les présentes conditions générales, ne peut en aucun cas être interprété comme une renonciation de sa part et de s'en prévaloir.
3. Pour le surplus, toute autre clause pourrait être envisagée en fonction des problèmes que pourrait soulever la commercialisation des produits des établissements du vendeur.
4. Les usages professionnels et conditions générales en imprimerie de la FEBELGRA au niveau des droits de reproduction, des composition, épreuves et bon-à-tirer, de la conservation, des préavis, des tolérances, des responsabilités et des risques sont d'application sauf stipulation contraire écrite.

Offres de prix:

5. Les offres du vendeur ainsi que celles de ses représentants sont faites à titre purement informatif et sans engagement.
6. Les délais de livraison sont toujours estimatifs. Leur inobservation n'offre aucun rembours à l'acheteur, sauf stipulation contraire dans la confirmation de l'ordre.
7. Le vendeur n'accepte aucune annulation d'ordre en cours d'exécution. Si l'acheteur refuse de prendre possession de la marchandise, le vendeur se réserve le droit d'en exiger le paiement immédiat dès facturation.
8. Tous les prix du vendeur s'entendent nets hors T.V.A., sauf stipulation contraire.
9. En cas d'augmentation de prix, indépendamment de la volonté du vendeur, l'acheteur a le droit, dans les 4 jours de la communication des nouveaux prix, d'annuler sa commande par écrit. En cas de modification de prix par le vendeur, les commandes confirmées et non facturées par lui seront facturées aux nouveaux prix.

Réception des marchandises:

10. Les marchandises sont vendues et reçues définitivement dans les établissements du vendeur.
11. Les marchandises sont aux risques et périls de l'acheteur dès le chargement dans les établissements du vendeur.
12. - Garantie: la garantie accordée est celle consentie par le fabricant dans les limites imposées par celui-ci et dont l'acheteur a connaissance.
- Propriété: Par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, la propriété des marchandises vendues n'est transférée qu'après paiement intégral du prix convenu.

Réclamations:

13. Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, ayant trait à une fourniture en provenance des établissements du vendeur, n'est recevable que si elle parvient au vendeur par écrit et au plus tard dans les 3 jours ouvrables de la réception des marchandises.
14. Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, ayant trait à une facture, n'est recevable que si elle parvient au vendeur par écrit recommandé au siège social du vendeur et au plus tard dans les 48 heures de la réception de celle-ci.

Paielements:

15. Les paiements s'entendent au domicile du vendeur, au grand comptant net, et sans escompte, sauf autre convention stipulée par écrit, à la commande. Le fait de disposer par traite ou d'une autre façon n'entraîne ni novation, ni dérogation à cette clause, ni à l'article 18 des présentes conditions de vente. Le terme du paiement prend cours à la date de la facture.
16. En cas de non paiement d'une facture à son échéance, le vendeur peut immédiatement de plein droit et sans mise en demeure considérer la convention résolue et sera en cette hypothèse autorisé à reprendre des marchandises vendues chez l'acheteur, sans préjudice de la réparation de tout dommage subi.
17. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure l'exigibilité d'un intérêt au taux de 1,5% par mois et à partir du jour de l'échéance, sans qu'il soit bien besoin d'une mise en demeure. Le défaut de paiement à l'échéance autorise le vendeur à suspendre ou à résilier les autres commandes en note.
18. En cas de retard dans le paiement d'une facture échue, sans mise en demeure préalable, la créance sera majorée de 20% sur la première tranche de 2.478,93 euros, de 15% sur la seconde tranche de 2.478,93 euros et 10% ce qui excède les 4.957,87 euros avec un minimum de 37,19 euros à titre de clause pénale forfaitaire et irréductible, ceci sans préjudice de l'application éventuelle de l'article 1244 du code civil. Réciproquement, le client peut se prévaloir de la présente clause.
19. En cas de litige, lorsque le montant de la facture n'excède pas la somme légale attribuée en compétence à la juridiction cantonale, il est attribué exclusivement compétence à Monsieur le Juge de Paix du Second Canton de Tournai.
Lorsque le montant de la facture excède le montant légal attribué en compétence à la juridiction cantonale, il est attribué exclusivement compétence au Tribunal de Commerce de Tournai.

Le Droit Belge est seul applicable.

CHARTRE RGPD

RépliDoc par Color Copy Print s'engage à traiter vos données personnelles de manière transparente et conforme au Règlement du RGPD.

Vous trouverez ci-dessous le détail des données que nous traitons et leur finalité.

Le responsable du Traitement est la société Color Copy Print srl, et le Délégué à la Protection des Données est Paul DETRY, en qualité d'administrateur gérant.

Les données privées gérées potentiellement par Color Copy Print srl sont relativement limitées :

- pour les entreprises et administrations
 - Nom et prénom de la personne de contact
 - Adresse email de la personne de contact
 - Numéro de téléphone direct de la personne de contact
 - GSM de la personne de contact
 - Adresse de livraison
- pour les particuliers
 - Nom et prénom
 - Adresse email
 - Numéro de téléphone ou GSM
 - Adresse de livraison

Ces données sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale avec le client, pour les finalités suivantes :

- Transmission de documents commerciaux (devis, commande, livraison, facture, accusés de réception, de finition, de mise à disposition, ...)
- Communication pour un dossier commercial en cours
- Informations techniques/commerciales à transmettre au client
- Communication de ces informations à des sous-traitants/partenaires devant intervenir expressément sur un dossier client

Les données sont conservées dans notre système, sans date de fin définie. Si le client souhaite utiliser son droit à la rectification ou à l'oubli, il pourra en faire la demande par écrit à l'adresse mail spécifique : rgpd@colorcopyprint.be. Nous le recontacterons dans les plus brefs délais afin de convenir d'une date d'entrevue. Si les données personnelles sont intimement liées à une facture émise, RépliDoc par Color Copy Print conservera ces données dans un délai qui sera en adéquation avec le délai comptable belge légal en vigueur à la date de la demande.

Le client pourra demander à tout moment à RépliDoc par Color Copy Print un inventaire des données personnelles via l'adresse mail rgpd@colorcopyprint.be